

# ***Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham***

LE 14 DÉCEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Brownsburg-Chatham tenue mardi le 14 décembre 2021, à 19 h , à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, lieu autorisé par la résolution numéro 19-12-336.

## Sont présents :

Monsieur Pierre Baril	Siège # 1
Monsieur André Junior Florestal	Siège # 2
Monsieur Louis Quevillon	Siège # 3
Madame Martine Renaud	Siège # 4
Madame Marilou Laurin	Siège # 5
Monsieur Stephen Rowland	Siège # 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de Monsieur Kévin Maurice, maire.

## Sont également présents :

Monsieur Jean-François Brunet, directeur général;  
M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique; et  
Madame Marie-Christine Vézeau, trésorière et directrice du Service des finances

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le conseil municipal, conformément aux articles 323, 325 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance extraordinaire a été notifié à tous les membres du conseil municipal.

La séance est ouverte à 19 h par le maire, monsieur Kévin Maurice.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions portant exclusivement sur le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
4. Adoption du budget de l'année financière 2022 de la Ville de Brownsburg-Chatham
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

## *Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

6. Deuxième période de questions portant exclusivement sur le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;
7. Levée de la séance extraordinaire.

### **21-12-525 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

*Première période de questions portant exclusivement sur le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024*

*Aucun citoyen n'est présent dans la salle.*

### **21-12-526 ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022 DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 244.29 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, toute municipalité locale peut fixer, pour un exercice financier, plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d'évaluation, lesquelles catégories sont définies à l'article 244.30;

CONSIDÉRANT QUE l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* permet au conseil d'une municipalité de prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 569.1 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal peut, par règlement, créer des réserves financières au profit de l'ensemble du territoire de la Ville à des fins déterminées pour le financement de dépenses;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en collaboration avec les directeurs de services, a préparé un budget qui a fait l'objet d'étude par un comité comprenant tous les membres du conseil municipal;

***Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Martine Renaud et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham adopte les prévisions budgétaires de l'année financière 2022 tel que déposées et présentées par la trésorière et directrice du Service des finances de la Ville de Brownsburg-Chatham, à savoir :

<b>Description</b>	<b>Dépenses 2022</b>
Administration générale	1 880 400 \$
Sûreté du Québec	1 195 000 \$
Sécurité publique	1 225 900 \$
Travaux publics	3 201 000 \$
Traitement des eaux	966 900 \$
Hygiène du milieu	871 800 \$
Aménagement, urbanisme et développement économique	700 000 \$
Loisirs et culture	1 350 900 \$
Camping et Marina	981 300 \$
Frais de financement	408 300 \$
Remboursement en capital	1 290 400 \$
Affectations fonds roulement et réserve	202 700 \$
Total des dépenses de fonctionnement	<u><u>14 274 600 \$</u></u>

**Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham**

<b>Description</b>	<b>Revenus 2022</b>
Taxes	10 838 400 \$
Compensations tenant lieu de taxes	50 800 \$
Transferts	817 300 \$
Services rendus	203 800 \$
Imposition des droits	501 800 \$
Camping et Marina	1 500 000 \$
Amendes et pénalités	53 900 \$
Intérêts sur arriérés de taxes	137 000 \$
Autres revenus	171 600 \$
Total des revenus	<u>14 274 600 \$</u>

Adoptée à l'unanimité

**21-12-527     ADOPTION     DU     PROGRAMME     TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

CONSIDÉRANT QU'aux termes de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit adopter, à chaque année, un programme triennal d'immobilisations;

CONSIDÉRANT QUE ce programme doit détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la Ville et dont la période de financement excède douze (12) mois;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est établi indépendamment des autorisations d'emprunt et ne dispense pas de l'obligation de décréter ces dépenses en capital par règlement d'emprunt ou autrement et de pourvoir à leur financement, le tout conformément à la loi;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, lequel fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Baril, et il est résolu :

***Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024, tel que déposé par la trésorière et directrice du Service des finances de la Ville de Brownsburg-Chatham pour la somme totale de 24 226 022 \$ répartie annuellement comme suit :

Pour l'année 2022 : 8 018 727 \$

Pour l'année 2023 : 9 767 920 \$

Pour l'année 2024 : 6 439 375 \$

Adoptée à l'unanimité

***Deuxième période de questions portant exclusivement sur le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024***

***Aucun citoyen n'est présent dans la salle.***

**21-12-528    LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 19 h 10 il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Kévin Maurice  
Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service  
juridique